

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 ll. pour 6 mois, et de 5 ll. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franchise de port.

JOURNAL

DE LA VILLE ET

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnements, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — Francfort, 6 novembre.

On écrit de Rome, le 26 octobre :

Sa Sainteté a éprouvé ces jours derniers une légère indisposition, que le bulletin d'aujourd'hui désigne sous le nom de fièvre, mais qui ne s'est pas renouvelée. La présence du duc de Bordeaux continue à être le sujet des conversations, car on se dit qu'il est arrivé sans passeport, ou plutôt avec un passeport pris sous le nom de son gouverneur, et en général dans un moment fort peu opportun. C'est peut être à cause de l'indisposition du pape qu'il n'a pas encore été reçu. Le bruit public dit au contraire que le pape, qui comme on sait, a été au mieux dans ce dernier tems avec le gouvernement de Louis-Philippe, n'a pas l'intention de le recevoir. On attache de l'importance à cette arrivée inopinée, et elle pourrait bien ne pas être sans influence sur les négociations pour l'obtention des passeports de don Carlos du gouvernement français.

(Gazette d'Augsbourg.)

— La Gazette de Cologne publie l'ordonnance royale qui fixe au 1^{er} janvier 1840 la mise en vigueur du nouveau tarif de l'union douanière.

— On écrit de Paris, le 24 octobre, à la Gazette d'Augsbourg :

Le gouvernement a reçu avis d'Italie que le duc de Bordeaux est à Rome et cherche probablement à nouer des relations en France. Il a donc ordonné une surveillance active sur les voyageurs, pour contrôler les intrigues que le parti carliste entretient en ce moment. Mais on n'attache du reste pas beaucoup d'importance, à l'apparition étrange du rejeton de la vieille dynastie, les henriquinistes et les carlistes n'ayant pas de racines dans le pays, et tout ce qu'ils pourraient entreprendre contre la branche cadette des Bourbons ne fait que leur être favorable et aider à les consolider. Louis-Philippe connaît fort bien les forces de ses parens, et sait quelles sont leurs vues. Il ne s'inquiète pas de ce qu'ils font au fond du cœur. Il ne lui serait que désagréable de se voir contraint à employer des mesures de rigueur contre aucun d'entr'eux. C'est pourquoy il cherche avec soin à éviter qu'il arrive quelque chose qui le mettrait dans cette obligation. Or, si le duc de Bordeaux suivait l'exemple de sa mère, il serait difficile, presque impossible, de l'en punir par un simple bannissement, attendu que le pays est fatigué de pareilles entreprises, et veut qu'on agisse avec sévérité pour qu'elles ne se renouvelent pas. Il serait très-conseillable pour le duc et ses partisans, d'y réfléchir et de ne rien entreprendre qui pourrait les conduire à leur perte.

ANGLETERRE. — Londres, 7 novembre.

On assure positivement que l'on a envoyé aux Indes des ordres pour que tous les vaisseaux de guerre qui s'y trouvent se dirigent vers la Chine. La *Druid* et plusieurs autres frégates ont reçu, dit-on, l'ordre de rallier l'escadre et de bloquer les côtes de la Chine, de saisir les jonques chinoises, et de les attaquer partout, jusqu'à l'obtention d'indemnités pour la saisie et la destruction par le gouvernement chinois d'une valeur de 2,000,000 liv. d'opium. D'après l'expédition de ces ordres, dit-on, lord Palmerston a invité toutes les personnes qui ont résidé anciennement en Chine et qui sont de retour en Angleterre, à lui donner leur opinion par écrit sur la marche à adopter par le gouvernement anglais.

(Morning-Herald.)

— Le Morning-Herald publie les détails suivans sur les troubles de Newport et ses environs :

Bristol, le 5 novembre, à 7 heures du matin.

Je vous ai transmis hier un récit nécessairement très-succinct des désordres déplorables commis par les chartistes à Newport ; je viens aujourd'hui vous donner des détails qui m'ont été communiqués et que vous pouvez regarder comme très-exacts.

Depuis quelque tems, les mineurs et les autres ouvriers des nombreuses forges de la Galle du Sud, dont la plupart sont chartistes, avaient des assemblées secrètes, et l'on savait que ceux qui se disent leurs chefs avaient assuré, à diverses reprises, que le 5 novembre il n'y aurait plus d'esclaves en Angleterre, et que ce jour-là Vincent, (le délégué chartiste qui se trouve en ce moment

en prison par suite de la condamnation prononcée contre lui aux dernières assises de Monmouth) serait déclaré *roi des Montagnes*. Ces avis parvinrent aux magistrats qui furent également informés que le 4 novembre était le jour fixé pour opérer une attaque simultanée sur Newport, Brecon et Monmouth. Cette information était exacte, car le 3 une levée générale commença, les travaux des mines et des montagnes furent abandonnés, les fournaux furent éteints et les partisans égarés du chartisme, se mirent en marche pour Newport.

Ils se rendirent d'abord aux forges de Caerfilly, dont ils renversèrent les fournaux et forcèrent par les menaces les plus effrayantes, presque tous les habitans mâles du village de se joindre à eux. Ils se remirent ensuite en chemin en criant : « la charte ou la mort », et en obligeant de force tous ceux qu'ils rencontraient à grossir leurs rangs, de sorte que leur nombre s'éleva bientôt de 40 à 50,000 (deux relations que j'ai lues portent ce nombre à 100,000 hommes, mais je suis porté à croire qu'il a été quelque peu exagéré.) Ils s'avancèrent vers Newport et vers cinq heures du matin, ils firent halte à environ deux milles et demi de cette ville, près de Fredegar Park, résidence de sir Charles Margan, baronet.

On dit que leur plan était d'abord qu'un corps d'environ 8,000 hommes, venus de Pontypool et de ses environs, viendrait se réunir au corps principal, que l'on marcherait sur Newport, que l'on pillerait cette ville, qu'on en enlèverait les vivres et les munitions, qu'on y mettrait le feu, et qu'on se dirigerait ensuite sur Monmouth, où, opérant leur jonction avec un troisième détachement, les insurgés briseraient les portes de la maison, délivreraient Vincent et les autres détenus, et brûleraient la ville après l'avoir pillée. Ce qui confirme cette information, c'est qu'une halte de près de trois heures a eu lieu près de Trédegar, pendant laquelle plusieurs exprès ont été envoyés à Pontypool. Toutefois, le renfort que l'on attendait n'étant pas arrivé dans le tems voulu, l'ordre de se mettre en marche fut donné, et aussitôt cette masse d'insurgés se précipita sur la ville.

Arrivés aux portes, ils firent une nouvelle halte pendant laquelle ils s'armèrent de piques, de fusils, de sabres et de pistolets, qu'ils avaient tenus cachés jusques-là, et se divisèrent en deux corps, dont l'un entra dans Newport par le Stonhill, et l'autre par la grande porte de Charles-Street. Cependant les magistrats qui avaient été prévenus à tems, avaient fait avertir la force armée, et environ 60 soldats du 45^e régiment et un certain nombre de constables se mirent en bataille dans la cour voisine de l'hôtel Westgate où les magistrats étaient aussi assemblés. Ce fut vers cet hôtel que se dirigèrent d'abord les insurgés, et arrivés devant la porte, ils poussèrent trois *houras* pour la charte du peuple, après quoi, au milieu des cris, des injures et des imprécations, ils commencèrent à tirer des coups de fusil contre l'hôtel dont les fenêtres ne tardèrent pas à être brisées et démolies, et les balles volant dans toutes les directions blessèrent plusieurs personnes au nombre desquelles est le maire de Newport.

Alors les magistrats crurent devoir faire agir la force militaire ; on fit monter les soldats dans les étages supérieurs de l'hôtel, et le *Riot Act* ayant été lu et la foule devenant de moment en moment plus furieuse, l'ordre fut donné de faire feu.

Comme on peut le penser, d'après la position élevée de la troupe, chacune de ses décharges produisait des effets épouvantables, et en peu d'instans 10 à 12 chartistes furent tués sur la place, et un grand nombre furent blessés dont la plupart mortellement. Aussitôt cette masse immense se mit à fuir dans toutes les directions, et se dispersa dans les rues et par les chemins.

Je viens de parler à un courrier de la malle de Cardiff, qui m'a dit que hier, vers trois heures, il a vu sur la route plusieurs milliers d'hommes armés de fusils, de piques, de haches, etc., qui marchaient le long de la ligne du chemin de fer de Rioca. Ils allaient sans doute rejoindre les insurgés chartistes à Newport. Il est à craindre que tout ne soit pas fini et l'on redoute une nouvelle attaque. J'apprends à l'instant que la nouvelle de ces désordres, étant arrivée à Cardiff, le maire et les magistrats de cette ville ont

pris les précautions nécessaires au maintien de la paix. La milice de Garmarthenshire a été convoquée et a pris les armes; huit pièces de canon ont été braquées dans les rues principales, des distributions de cartouches ont été faites; enfin toutes les dispositions ont été prises pour se mettre à l'abri d'une attaque soudaine.

FRANCE. — Paris, 8 novembre.

Par des ordonnances individuelles, datées du 7 novembre, contresignées par M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères, le roi a élevé à la dignité de pairs de France :

M. Abbet, ancien député;
M. Berenger (de la Drôme), député, conseiller à la cour de cassation;
M. le comte Octave de Boissy, membre du conseil-général du département du Cher;
M. le vicomte Borelli, lieutenant-général;
M. le vicomte Cavaignac, lieutenant-général;
M. Cordier, membre de l'institut;
M. Daunou, ancien député, membre de l'institut;
M. Despans Cubières, ancien ministre, lieutenant-général;
M. Etienne, député, membre de l'institut;
M. Lebrun, membre de l'institut;
M. le marquis de Lusignan, député;
M. le baron de Malaret, ancien député;
M. le comte E. Merlin, ancien député, lieutenant-général;
M. Persil, ancien député, ancien ministre;
M. le comte Jules de la Rochefoucauld, ancien député, membre du conseil-général du département de la Loire;
M. Rossi, membre de l'institut;
M. le comte de Saint-Hermine, ancien député, ancien préfet;
M. le baron Teste, lieutenant-général;
M. de Vaudeul, député, ancien ministre plénipotentiaire;
M. Viennet, ancien député, membre de l'institut. (*Moniteur*.)

— Toutes les nouvelles qui nous parviennent des départements, même de ceux qui ont eu le plus à souffrir des inondations, des tempêtes et de la grêle, annoncent qu'en général la récolte des céréales est supérieure à celle de l'année dernière, et que les approvisionnements de blé suffiront au-delà de l'alimentation de la France. On peut espérer une amélioration prochaine sur les marchés les plus importants. (*Correspondant*.)

— L'extrait suivant d'une lettre reçue par le *National* inspire des craintes sérieuses sur le sort de l'expédition entreprise par M. le duc de Chartres :

« Alger, 27 octobre.

» Point de nouvelles de l'expédition. On est ici fort en peine, et il commence à circuler des bruits sinistres que je n'ose vous répéter. La *Chimère*, arrivée hier de l'Est, nous a appris que le prince et le maréchal sont partis de Constantine le 15 du courant, emmenant avec eux tout ce qu'il y avait de valide. On n'a laissé que des éclopés et des convalescens pour garder la place.

» La colonne expéditionnaire se partage en deux divisions : la première, commandée par le duc de Chartres, la deuxième, par le général Galbois. Ils sont arrivés à Sétif sans coup-férir; mais de là à Bougie, but de leur promenade, ils auront beaucoup à faire, peut-être, pour se tirer des griffes de ces diables de Kabiles, les plus guerriers de la régence. Ces espèces de sauvages se sont réunis, dit-on, au nombre d'environ vingt mille, pour barrer le passage à notre expédition. Dieu veuille que nous ne soyons pas forcés à battre en retraite, comme lors de la première expédition de Constantine !

» Les bateaux à vapeur le *Phare*, le *Crocodile* et le *Coccyte* sont déjà rendus à Bougie pour y attendre le prince et le maréchal. »

— Pendant le cours de l'année judiciaire qui vient de finir, on a signalé à Paris 942 faillites, parmi lesquelles les marchands de vins, les limonadiers et les traiteurs figurent pour 156, les imprimeurs et les libraires pour 43, et les tailleurs pour 32. Les sociétés qui ont déposé bilan sont au nombre de 101, pendant le même laps de temps dans le cours de cette même année judiciaire, le tribunal de commerce de Paris a aussi prononcé la clôture d'office de 501 faillites arriérées, et ce en vertu de la faculté qui lui est accordée à ce sujet par la loi du 28 mai 1838. L'année judiciaire précédente n'avait compté que 437 faillites. Cette année en compte donc en plus 505.

— L'*Eclaircur* de la Méditerranée a reçu par la voie du commerce des nouvelles de Philippeville, en date du 30 octobre. On lit dans ce journal :

Deux paquebots à vapeur expédiés de Philippeville sont allés prendre 900 hommes à Bougie, ils étaient de retour le 28. Ces troupes se sont mises en marche pour renforcer la colonne expéditionnaire du prince, qu'on dit forte de 9,000 hommes, et qui doit agir contre les Kabyles, qu'on compte prendre entre deux

fenx. Les pluies qui règnent ont mis les routes dans un très-mauvais état. Les plus petites pièces d'artillerie n'avançaient qu'avec une extrême difficulté.

On sait que le prince royal est parti de Constantine le 21 octobre; qu'il a douze jours de route, plus deux jours de séjour à Sétif. On ne pense pas qu'il puisse être à Bougie avant le 4 novembre.

AFFAIRES D'ORIENT.

Le *Morning-Post* publie une lettre de M. David Urquhart, sur les affaires d'Orient, dans laquelle nous remarquons les passages suivans : Voici quelles sont mes conclusions :

Notre ministre des affaires étrangères a également prêté son assistance à la Russie en Turquie et en Perse, et l'on peut dire que la Russie approche de l'entière possession de ce dernier empire.

Notre ministre des affaires étrangères, suivant toujours le même plan, a créé des germes d'hostilité entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet de la question des frontières, en ouvrant des chances de guerre avec les États-Unis et en augmentant les commotions intérieures de nos possessions d'Amérique, affaiblissant ainsi l'Angleterre et lui retirant les ressources dont elle aurait besoin pour la défense de l'Inde, par les dangers de l'Amérique du Nord.

Il a souffert que la Prusse établit un contrôle commercial sur l'Allemagne, ce qui nous fait pressentir une interdiction future par la Russie du commerce anglais avec l'Orient.

Il a permis à la France d'établir un système d'agression qui la rend l'ennemie de l'Angleterre et l'alliée de la Russie, et les espérances qu'elle a de conquérir l'Orient conjointement avec la Russie, l'ont rendue dans toutes les parties du globe l'alliée de la Russie et l'ennemie de l'Angleterre, étant soutenue dans cette voie, comme la Russie l'a été dans la sienne, par les actes positifs de notre ministre des affaires étrangères et par le soin qu'il prend de cacher la vérité à la nation britannique.

Par suite de cette politique, ces deux puissances ont pu préparer cette apparence de force qui était nécessaire par le décombrement de la Grande-Bretagne et qui ne l'a été que dans ce but. Des prétextes en apparence concertés avec l'Angleterre, ont été apportés par notre ministre des affaires étrangères, prétextes injurieux pour notre pays; car des armemens ont été faits et des flottes entières sont armées et mises en commission en pleine paix et dans un tems de sécurité apparente, et tout cela sans la moindre remontrance de la part de notre ministre des affaires étrangères, ou sans que ses remontrances, s'il en a fait, aient produit le moindre effet. Telles sont les conclusions auxquelles je suis amené.

Je soutiens que si le même système continue à nous régir, le résultat infaillible pour nous sera l'affaiblissement du pays, la perte de l'Inde, le démembrement et la chute de l'Angleterre.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le général Maroto est arrivé le 24 avec une faible escorte à Vittoria. Il avait avec lui quatre ou cinq officiers. Toutes les autorités se sont empressées de lui rendre visite et il lui a été donné une brillante sérénade. La colonne de Zurbano qui va se rendre à Cuenca ou à Guadalajarra est en parfait état.

— Dans la nuit du 26 octobre, le comte d'Espagne a été déposé du commandement des troupes carlistes. La junte l'avait envoyé chercher avec invitation de venir la présider, et c'est dans son sein même qu'il a été désarmé et arrêté pour être conduit en France, ainsi que les membres Orteu, Ferrer et Sanpons. Le commandement a été donné à Sagarra. Le secrétaire Adell est aussi en état d'arrestation. Labandero est chargé de faire la visite des papiers du comte d'Espagne. Il paraît qu'on s'est engagé à garder le plus inviolable secret sur cette révolution à la turque.

Rien n'était encore ébruit à Berga, le lundi 28.

Une lettre de Bourg-Madame, en date du 2 novembre, qui nous est adressée, confirme cette nouvelle : la version est différente, mais la disparition du comte d'Espagne paraît certaine :

« Le 28 octobre dernier, le comte d'Espagne passant une revue de ses troupes à Bergara, fut accueilli par les cris de : « Mort au tyran ! Muerte à Carlos ! » Se voyant dans une position critique, le comte a disparu, et l'on ne sait où il est aujourd'hui. Le général Segarra a pris le commandement des troupes, et se montre disposé à une transaction avec le gouvernement de Christine. Il y a eu parmi les carlistes de grandes réjouissances. Il ont brisé les potences, délivre les prisonniers faits à Campredo et autres lieux.

» Cette nouvelle est authentique. Une dépêche a été adressée au sous-préfet de Prades à ce sujet. »

— On écrit de Madrid, le 29 octobre :

Le général Alaix se dispose à partir pour les eaux de Malaga. La grand-croix de l'ordre de Charles III lui a été accordée, ainsi qu'à M. Primo de Ribera. M. Caramolino a obtenu également à sa sortie du ministère la grand-croix d'Isabelle.

On parle du refus de l'impôt, basé sur la résolution des cortès : l'opposition exagère les conséquences probables de cette résolution.

La résistance des contribuables, s'il y a résistance, ne sera que partielle, mais le gouvernement, usant de fermeté, peut être assuré qu'il percevra presque partout les contributions.

On assure que dans ce moment, le ministère est plus que jamais disposé à accueillir les propositions et offres financières qui paraissent devoir lui être faites du dehors.

— On lit dans la *Gazette de Madrid* du 1^{er} novembre :

Le gouverneur de Cindad-Réal écrit au ministre de l'intérieur, en date du 28 octobre dernier, que l'état de cette province est très-satisfaisant et que 582 factieux ont réclamé le bénéfice de l'amnistie. Les laboureurs commencent à cultiver leurs champs qui étaient restés en friche si long-tems. La Manche a changé d'aspect et la tranquillité y règne en ce moment. Un rapport du chef politique de la province de Grenade, annonce au ministre de l'intérieur que la tranquillité publique qui avait été momentanément troublée dans cette province, y est entièrement rétablie.

PAYS-BAS. — *La Haye*, 7 novembre.

Nous lisons dans le *Staats-Courant* que M. le chevalier de Ba^{zo} a présenté, hier à S. Exc. le ministre des affaires étrangères, ses lettres de créance comme chargé d'affaires de sa majesté la reine d'Espagne.

M. le baron van Grovestins se rend à Madrid en qualité de chargé d'affaires des Pays-Bas.

BELGIQUE. — *Bruxelles*, 10 novembre.

On écrit de Paris à l'*Observateur*, en date du 7 novembre :

On a enfin reçu ce matin un courrier, expédié par M. de Pontois qui est arrivé à Constantinople. Cet après-midi il y a eu un conseil de cabinet convoqué pour la communication des dépêches apportées par le courrier et à l'égard desquelles rien jusqu'ici n'a transpiré.

A l'ambassade espagnole il a été reçu des dépêches du maréchal Espartero, qui démentent les bruits qui ont couru hier sur un échec qu'aurait éprouvé le duc de la Victoire en allant faire une reconnaissance : ces dépêches apprennent au contraire que le quartier-général se trouvait depuis le 23 à Alcoriza et que le 27 le duc s'est rendu à Calanda où se trouve le quartier-général du comte de Belascoïn avec lequel il a conféré pour commencer ses opérations contre Cabrera; le 28, Espartero est retourné à Alcoriza et une dépêche télégraphique reçue aujourd'hui nous apprend que le général en chef est parti le 30 pour Mas de las Matas sur la grande route de Forcall à Valence.

Les positions qu'on prises aujourd'hui les douze divisions de l'armée constitutionnelle ont obligé Cabrera de se jeter dans les montagnes avec une grande partie de ses forces, tandis que le reste a été reparti dans les huit places fortes qui sont en son pouvoir et dont quatre seulement sont importantes.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 13 novembre.

Le *Journal du Commerce* (de Paris) publie une lettre en date de Bruxelles le 31 octobre, dans laquelle on lit les passages suivants :

« Vous savez que neuf officiers russes compromis dans la conspiration qui a été découverte dans le corps d'armée qui était placé sous les ordres du lieutenant-général baron de Geismar se réfugièrent en France, et que, à leur entrée dans la ville de Longwy (Moselle), ils furent arrêtés par la gendarmerie et conduits sur le territoire belge, mais vous ignorez sans doute la conduite lâche que le gouvernement de la Belgique a tenu envers ces victimes d'une trahison. Lorsqu'ils furent arrivés à Bruxelles, ils sollicitèrent un passeport en règle pour aller en France; le gouvernement belge le leur accorda, en leur y prescrivant de prendre la voie de Luxembourg. Ce passeport, ils le présentèrent à la légation de France, qui refusa de le viser. Ils firent part de ce refus aux autorités belges, qui leur répondirent qu'ils pouvaient voyager en toute sûreté, pourvu qu'ils suivissent exactement la route indiquée. Ajoutant foi à ces paroles, ils partirent et se dirigèrent vers la ville de Luxembourg; mais à peine eurent-ils mis le pied dans cette place forte, qu'ils furent arrêtés par le major prussien Kobylinski, du 37^e régiment d'infanterie de ligne, et mis en prison. Après une détention de dix jours, le commandant de la forteresse les fit partir, sous l'escorte de douze hommes commandés par le lieutenant Fischer, pour la Prusse. Dans ce voyage, à quatre lieues de Maestricht, ils furent délivrés par la population d'un village, et alors ils se rendirent de nouveau en France. En arrivant à Sedan, ils furent encore arrêtés par la gendarmerie et ramenés en Belgique, où ils se trouvent maintenant.

» Il est évident que l'arrestation de neuf réfugiés russes à Luxembourg a dû être faite d'après des communications du gouvernement belge, et l'on se demande si la conduite de celui-ci dans cette occasion, n'a pas été déterminée par suite de quelque article

secret du traité qui stipule la reconnaissance du royaume de Belgique par la Russie ? »

Ce que les faits rapportés dans cette lettre ont de vrai pour d'autres localités que la forteresse de Luxembourg, sera probablement discuté ailleurs. Mais, pour ce qui concerne l'arrivée à Luxembourg des réfugiés russes mentionnés dans ce singulier écrit, nous déclarons, avec offre de le prouver, que tout ce qui y est rapporté est faux, complètement faux. Pas un Russe n'est arrivé ici, pas un n'a donc pu être emprisonné. Jusqu'aux noms et qualités des officiers désignés, sont controuvés, à l'exception du nom de M. Kobylinski qui est lieutenant et non pas major, mais qui, en aucune qualité n'a assisté à un acte de l'espèce qu'on lui impute. Les autres faits ne sont pas plus vrais, à ce qu'il faut croire; mais nous laissons aux journaux des autres villes le soin de les démentir.

— On lit dans l'*Indépendant* :

Emus comme tout le monde a dû l'être, à la nouvelle de visites domiciliaires, faites simultanément à Gand, Bruxelles et Anvers, nous avons cherché à savoir ce qui avait pu nécessiter de pareilles mesures. Et nous l'avouons, nous avions craint qu'elles n'eussent été ordonnées à la légère, tant un complot orangiste et des tentatives de restauration, à l'époque où nous voici, après les actes con-sommés par l'Europe pour sanctionner la nationalité belge, nous semblaient et nous semblent encore chose insensée.

Nos renseignements nous ont appris que les faits venus à la connaissance du pouvoir, justifiaient les mesures qu'il a ordonnées. Nous ne pouvons encore publier les faits que révèle l'instruction commencée à Gand sur les projets de contre-révolution dont le *Messager* a publié le manifeste dans son article du 1^{er} novembre courant. Mais nous pouvons assurer que ces faits sont importants, et que si l'autorité n'avait pas fait toutes les recherches possibles, pour arriver à la complète découverte de la vérité, on l'aurait justement accusée de faiblesse et d'indifférence.

Nous espérons que l'état de la procédure nous permettra bientôt de faire connaître les preuves à l'appui de notre affirmation.

— Le village de Rachamps, au canton de Bastogne, vient d'être témoin d'une scène de brigandage qui a jeté l'effroi dans tous les environs.

Dimanche dernier, fête de la Saint-Hubert, les curés de Noville, de Mabompré et de Bœur, étaient réunis chez leur doyen d'âge, le sieur Hurbin, curé de Rachamps, commune de Noville, vicillard de 84 ans.

Ils se retirèrent vers cinq heures et demie du soir. Cinq minutes après leur départ, on vint frapper à la porte, disant que l'on apportait une lettre de Houffalize pour M. le curé. Là dessus la servante ouvrit, et vit un groupe de 7 ou 8 hommes, qui la saisirent ainsi que la femme Kettels, qui demeure au presbytère, et qui y rentrait. Toutes deux furent traînées dans la chambre où se trouvait leur maître, et on leur mit à chacune un pistolet sur la gorge, en exigeant de l'argent.

Cinq de ces misérables sortirent pour faire le guet; les trois autres commencèrent à fouiller toute la maison en entraînant ces deux femmes, le pistolet sur la gorge, et enlevèrent ainsi une quarantaine de francs. Ils arrachèrent aussi une croix d'or à la servante, et s'emparèrent d'une autre en argent doré. Puis après une nouvelle fouille ils prirent 400 fr. dans une garde-robe et exigèrent chacun une bouteille de vin.

Revenant ensuite près du curé, ils lui dirent que s'il ne leur remettait sur le champ tout ce qu'il y avait d'argent, ils allaient le pendre dans la cheminée. Les uns le saisirent, et l'entraînèrent près du feu en paraissant vouloir exécuter leur menace; d'autres faisaient descendre en même tems les deux femmes à la cave, leur défendant de parler sous peine de mort.

Retournant ensuite fouiller les meubles d'en haut, ils trouvèrent dans une garde-robe trente-trois louis en or, dont sept doubles, et s'en emparèrent.

En ce moment survint François Determe, de Bœur, qui venait chercher M. Octave, curé de ce village. Alors tous s'éloignèrent dans la direction de Houffalize.

Les servantes ont donné le signalement de quelques-uns des malfaiteurs, qu'elles disent ne point connaître, mais qu'elles présumement, à leur patois, être de Houffalize. Ces femmes paraissent intimidées, et n'oser parler par crainte. (*Politique.*)

— Les journaux allemands disent qu'à l'occasion du voyage clandestin du duc de Bordeaux à Rome, il s'est élevé quelques légers différends entre les membres de la famille royale, et pour les accomoder, le duc d'Angoulême vient d'envoyer subitement à Rome le comte de Montbel.

— Depuis neuf ans la Belgique donne l'inutile exemple d'un peuple sacrifiant ses propres intérêts à ceux de l'étranger. En effet, pendant que notre tarif n'oppose que des droits extrêmement modérés à l'introduction des produits exotiques, la France et l'An-

gletterre repoussent les nôtres par des prohibitions absolues, ou des droits tellement élevés qu'ils équivalent à des prohibitions. Neuf longues années d'une fatale expérience ne suffisent-elles pas à nos jongleurs pour leur prouver qu'il n'y a rien à attendre du dehors? Faut-il donc voir le dernier souffle de vie de nos fabriques pour venir à leur secours? Après tous les essais infortunés qu'a faits le gouvernement pour ouvrir des débouchés en remplacement de ceux que nous avons perdus, peut-on encore en espérer? Non sans doute. Il ne nous reste donc qu'à nous réserver la consommation intérieure, et c'est à cela que nous devons attacher tous nos soins, comme la seule ressource qui soit à notre disposition.

On cherche à nous bercer du fol espoir que l'étranger nous ouvrira sa frontière, si nous continuons à laisser la nôtre ouverte; mais le passé n'est-il pas là pour nous prouver combien est trompeuse une semblable promesse. D'ailleurs que demande la Belgique? Réciprocité, et rien que réciprocité. Est-il rien de plus juste? Que l'étranger reçoive nos produits comme nous recevons les siens, c'est-à-dire, que les tarifs soient égaux, et nous n'aurons rien à redouter de qui que ce soit.

Etait-ce pour être ainsi le jouet de la France et de l'Angleterre, aux dépens de sa prospérité, que la Belgique s'est séparée de la Hollande? Pendant l'union, ses intérêts n'étaient pas comme aujourd'hui immolés à ces deux puissances: le gouvernement ferme et éclairé du roi des Pays-Bas ne s'en laissait pas imposer par ses voisins, quelque puissans qu'ils fussent. Adoptaient-ils des mesures nuisibles soit à notre commerce, soit à notre industrie, des mesures de représailles étaient aussitôt prises pour en paralyser, autant que possible, les fâcheux effets. Le pouvoir ne fléchissait pas alors comme nous le voyons ici tous les jours, pour satisfaire à de fatales exigences. On peut encore se rappeler que quand la France prohiba nos draps, nos verreries, et quelques autres objets plus ou moins importans, un arrêté royal frappa aussitôt de la même peine des produits français, et cet arrêté fut confirmé par une loi émanée de la législature immédiatement après la réunion des chambres. Mais c'est qu'alors on ne sacrifiait pas la prospérité du pays à des considérations d'intérêt particulier; l'indépendance était réelle, et le gouvernement savait la faire respecter.

(Industrie.)

Le rédacteur responsable, LAMORT.

MERCURIALES DE LUXEMBOURG. — *Marché du 9 novembre.*
 Prix moyen de la Rasière:
 Froment, fl. 9 68 $\frac{1}{2}$; Méteil, 8 17; Seigle, 7 62; Avoine, 2 14.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A VENDRE

DEUX MAISONS propres à tout commerce, tenant ensemble, l'une sous le n° 401, rue du Curé, et l'autre sous le n° 390, formant le coin de ladite rue du Curé et du Marché-aux-Grains.

S'adresser à M. FISCHER-GARNIER, entreposeur de sel, à Luxembourg.

Seillerie anglaise.

P. HEUERTZ, sellier, Grand'rue, n° 164, à Luxembourg, arrivé récemment de Bruxelles, vient de s'établir en cette ville, il a l'honneur de prévenir le public qu'il fait et confectionne tout ce qui concerne son état à la mode anglaise. On trouve chez lui toutes sortes d'effets de voyage.

VENTE CONSIDÉRABLE

DE MARCHANDISES ET MEUBLES.

Jeudi, 21 du courant, à neuf heures du matin, et les jours suivans, à la même heure, il sera procédé par le ministère du notaire soussigné, à la requête des héritiers de feu la dame veuve HEFFELE, de Luxembourg, à blique:

1° D'une grande quantité de marchandises, telles que: services en argent, bagues en or, montres en or avec et sans cylindres, porcelaines décorées et blanches, cristaux de toutes espèces, éperons en argent, porte-carafes, porte-huiliers, porte-liqueurs, belles et superbes pendules, chandeliers, vases, chaînes de parure en or et argent, tabatières, gants, peignes, une très-grande quantité de bijoux en chrysolite, boucles d'oreille et croix en or et argent, lingots d'or et d'argent, services à thé et à café, etc.

Et jeudi, 28 du courant, à neuf heures du matin, et les jours suivans, à la même heure:

2° D'un très-beau mobilier, composé de tables à thé, à jeu et à ouvrage, armoires, toilettes, buffets, pupitres, canapés, batterie de cuisine, verreries, services en fayence, tableaux, fourneaux, fauteuils, consoles, bois de lit, matelats, poterie en fer-blanc, en fonte et en cuivre, balances en cuivre avec poids, cuves à lessive, rideaux, une grande quantité de literie et de linge de table, etc. etc.

La vente aura lieu en la maison mortuaire, faisant le coin de la Grand'rue et de celle des Capucins, n° 118.

Luxembourg, le 12 novembre 1839.

J. Funck, notaire.

BREVET D'IMPORTATION ET DE PERFECTIONNEMENT.

Pâte de Regnauld, aîné,

Perfectionnée et préparée par LEGRAS,
 Rue aux Choux, N° 35, à Bruxelles.

Cette PATE est ordonnée par tous les Médecins pour la guérison des Rhumes, Toux, Catarrhes, Astmes, Coqueluches, Enrouemens et les Affections de poitrine.

PRIX: 1 fr. 50 centimes la Boîte.

DEPOT chez CROSSE-NAMUR, confiseur, Grand'rue, n° 125, à Luxembourg.

Bekanntmachung.

Gemäß höherer Verfügung, soll der Consumtibilitäten-Bedarf für das hiesige Königliche Preussische Garnison-Lazareth für das Jahr 1840, bestehend in:

- I. Trockenen Gemüßen und Spezerei-Waaren, etc.,
- II. Gebäck,
- III. Fleisch,
- IV. Getränken,
- V. Weinessig,
- VI. Salzlichtern,
- VII. Grüner und weißer Seife,

Die verschiedenen Quantitäten sind in den Lieferungs-Bedingungen und Anschlag-Betteln speziell angegeben.

auf dem Wege der Submission, unter Vorbehalt höherer Genehmigung, in Entreprise gegeben werden.

Diejenigen, welche eine Lieferung übernehmen wollen, werden hiermit eingeladen, ihre desfallsigen Preis-Offerten schriftlich, wohl versiegelt und nach jeder der 7 Sorten ganz vollständig ausgefüllt, mit der Aufschrift: „Submission“, bis zum 23. November, Mittags 12 Uhr, an die Lazareth-Kommission abzugeben, in deren Bureau auch die Lieferungs-Bedingungen täglich eingesehen werden können.

Zur Eröffnung der Submissionen ist ein Termin auf den 25. November a. c., Vormittags 10 Uhr, im Lazareth-Bureau, angesetzt, zu welchem die Offerten-Abgeber persönlich zu erscheinen eingeladen werden.

Webrigens werden nur solche Submittenten berücksichtigt, welche sich über ihre Cautionsfähigkeit ausweisen können, die Lieferungs-Bedingungen vorher unterzeichnet haben und die Submissionen „bis zur gedachten Stunde“ in unserem Geschäfts-Bekale abgegeben haben, weil später eingereichte Submissionen nicht angenommen werden.

Luxemburg, den 12ten November 1839.

Königliche Preussische Garnison-Lazareth-Kommission.

Versteigerung eines großen, schönen und neu angelegten Gartens.

Am Dienstag, 3ten des fünftigen Monats Dezember, um zwei Uhr Nachmittags, wird Hr. Karl Bree, Kasernen-Inspektor, jest in Trier, einen schönen, ganz neu angelegten, mit jungen Bäumen bepflanzen und nächst dem Mansfelder-Thore, in Clausen, gelegenen Garten, mit Wohnung, Keller und Stallung, erblich, auf Borg, und unter günstigen Bedingungen, versteigern lassen.

Am nämlichen Tage und um dieselbe Stunde, werden auch die Erben Berg, aus Clausen, ein Stück Land, auf Eicher Wann gelegen, im Ort genannt Wolfssloch, zwischen Philippen und Dominik Berden, und stößend mit beiden Enden auf den Grünwald, auf Borg und erblich versteigern lassen.

Diese Versteigerungen werden bei dem Gastwirth Fr. Thyès, in Clausen, statt haben.

Luxemburg, den 11. November 1839.

J. Funck, Not.

Bedeutende Möbelversteigerung

auf dem Schlosse von Schraffig.

Am Montage, 25 des laufenden Monats November, um zehn Uhr Morgens, wird auf Ansehen des Hrn. Grafen von Bille rs, Gutsbesitzer, wohnhaft zu Schraffig, zur öffentlichen Versteigerung, auf Borg, in dem Schlosse von Schraffig, einer bedeutenden Anzahl Haus-Möbel, Früchte und Vieh, worunter 18 Stück Hornvieh, 1,200 Garben Stroh, 12,000 Pf. Heu, 3,000 Pf. Grummet, 200 rasières Kartoffeln, einer beträchtlichen Quantität Hafer und Früchten, u. s. w., geschritten
 Luxemburg, den 11. November 1839. J. Funck, Notar.

Beträchtliche Güter-Versteigerung.

Am Montage, 2. fünftigen Monats Dezember, um elf Uhr Morgens, werden die Erben Hed in, aus Clausen, ein auf Eicher Wann gelegenes, und unter dem Namen Hedinsberg, im Ebiegarten, bekanntes Stück Land, zwischen dem Wege, der von Clausen zum Neudorf führt, einerseits, und Verschiedenen anderseits, stößend auf Johann Hack, die Wittve Sadelers, vom Neudorf, und auf einen gemeinen Brunnen, versteigern lassen.

Dieses Stück Land enthält 8 Bonniers und wird in vielen Loosen versteigert; Liebhaber können sich die Loosen 8 Tage vor der Versteigerung besehen, und Kenntniss des darüber aufgesetzten Planes und des Beschwerdenbestes, in der Amtsstube des unterzeichneten Notars nehmen. Die Versteigerung wird bei dem Gastwirth Franz Thyès, in Clausen, statt haben.

Luxemburg, den 11. November 1839.

J. Funck, Notar.